

Compte-rendu du Conseil d'école du 12-11-19 à 19h

Étaient présents :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Jean CARTIER, maire
Mme Annie BERECHÉ, adjointe
Mme Hélène MANDIER, conseillère municipale
Mme Géraldine CHALOIN, conseillère municipale

M. Denis FALQUE, maire
M. David JOBIN, conseiller municipal
attaché aux affaires scolaires

Les enseignants :

Mme Emmanuelle AGNES, directrice (GS-CP)
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Marie LERAY (CE1-CE2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Laetitia CARICATO
Mme Marine ROUX-BERNARD

Mme Virginie CROIZAT
Mme Amélie DESROCHES

La représentante de l'APEBT :

Mme Anaëlle GINOT

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Étaient excusés : M. Stéphane SAPET-BUTEL, Inspecteur de l'Éducation nationale
Mme Marie-France ARGOUD, DDEN
Mme DARVES Cyndie, parent délégué
Mme Céline AYOUN-FISHER, parent délégué
Mme Marie-Agnès LAURENT, adjointe

Présentation des participants

1-Préambule : Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration
- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur d'école (président)
- deux élus
- les maîtres de l'école
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents délégués en nombre égal à celui des classes de l'école
- le délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) chargé de visiter l'école
- l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription

Les autres personnes assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école.

2-L'équipe enseignante

A l'école de Beaulieu :

- Emmanuelle AGNES : enseignante en classe de GS-CP et directrice (nommée à titre définitif)
- Cathy GUICHARD : enseignante en classe de PS-MS
- ATSEM : Andrée DEBERNARDI, classe de PS-MS
Estelle DUMAS, classe de GS-CP (le matin)

A l'école de Têche :

- Fabienne GIRARD : enseignante en CM1-CM2 et directrice (nommée à titre définitif)
- Marie LERAY : enseignante en CE1-CE2 (nommée à titre définitif)
- Valérie DROUVIN : intervenante musicale en classe de CM

3-Les effectifs 2019-2020

En date du 12/11/19 :

Ecole de Beaulieu

- Classe PS-MS : 21 élèves avec 15 PS et 6 MS
- Classe GS-CP : 22 élèves avec 6 GS et 16 CP
 - Total des élèves : 43

Ecole de Têche

- Classe CE : 24 élèves avec 10 CE1 et 14 CE2
- Classe CM : 25 élèves avec 14 CM1 et 11 CM2
 - Total des élèves : 49

RPI

- Total des élèves : 92

4-Le budget

Les mairies versent une subvention par élève de 74 € pour les fournitures et les sorties scolaires. Les mairies s'engagent à financer le coût de la location des bassins lors des séances de natation (880€ pour les 11 séances des deux classes).

L'APEBT participe au financement de sorties scolaires et d'activités sportives. Cette année, la subvention prévue est de 50€/élève (pour information, elle était de 130€ l'année dernière). L'APEBT prendra en charge le transport pour les séances de natation (880€ pour les 11 séances des deux classes).

5-Présentation de l'APEBT (Association des Parents d'Elèves de Beaulieu et Têche)

Au vu de l'engagement très important d'un trop petit nombre de parents l'an dernier, l'APEBT a décidé de ne pas reconduire toutes les manifestations, ce qui explique la baisse de participation prévue. Cependant l'association est heureuse de constater que plusieurs parents d'enfants nouvellement inscrits ont envie de s'investir.

6-Le règlement intérieur du RPI – Les chartes

Le règlement intérieur a été lu par les membres du conseil d'école. Il comporte deux modifications : les horaires des APC et l'école obligatoire à partir de 3 ans. Il est adopté à l'unanimité.

La charte de la laïcité est affichée dans les deux écoles.

7-Le projet d'école

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :**
Enrichir le vocabulaire.
Dictée intergénérationnelles (2 par an : la première le 25/11 et la deuxième au printemps) avec Les Amis du Vézy (classe de CM1-CM2).
Diverses activités dans les classes.
- **Parcours éducatif citoyen :**
Vélo citoyen (CM1-CM2).
Validation de l'APER (Attestation de Première Education à la Route).
Election de délégués d'élèves dans les classes de CE et CM. Conseil de délégués une fois par mois (1^{er} sujet abordé : aménagement et règlement de la cour de récréation).
- **Parcours artistique et culturel :**
Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente dans le domaine de la musique
Projet musique classe de CE, avec un intervenant de Musiludi.
Projet musique « Monter un conte musical » avec représentation au Diapason (classe de CM) avec Valérie Drouvin (1 séance/semaine toute l'année).
Projet Chorale à l'école de Beaulieu.
Cinéma (sorties de Noël).
- **Parcours éducatif de santé :**
Faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie
Projet Alliance (dispositif national) : Education à la santé et à la citoyenneté/Développement des compétences de l'enfant/ Aider les équipes d'école à développer des environnements favorables à la santé et à la citoyenneté- du CE2 au CM2 (suivi des élèves sur 3 ans)

Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
Cross du collège de St Marcellin (17/10) CM2. Les élèves de la classe y sont allés à vélo.
Entraînements vélo (5 séances de 2 h les jeudis après-midi + 2 séances dans la cour) CM.
Natation : 11 séances du 09/12 au 20/03 (GS/CP et CM), les lundis après-midi.
Reconduction du Cross coopératif rassemblant les deux écoles.

8-Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins éducatifs particuliers

Permettre à l'élève à besoins particuliers de travailler un maximum de compétences demandées aux autres élèves de la classe :

- présence de 3 AESH à l'école de Têche pour 3 élèves
- Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) destinés aux élèves rencontrant des difficultés en lecture).

9-Les évaluations nationales

Le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse organise des évaluations des élèves à différents niveaux de scolarité.

Elles ont lieu en début de CP, en milieu de CP et en début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté.

10-Les rencontres avec les parents

Une réunion de rentrée a eu lieu dans chaque classe. Des rencontres individuelles ont lieu dans l'année en fonction des besoins.

11-La cantine, la garderie et le transport

L'annulation des repas de cantine doit se faire avant 17h, même horaire pour les deux communes.

La réunion, début octobre, concernant le comportement des élèves à la cantine de Têche et les mesures mises en place semblent avoir des effets positifs sur l'ambiance de cette pause méridienne.

Les enseignantes de l'école de Têche remercient la mairie pour la peinture des classes, l'installation d'un nouveau système d'alarme incendie et les aménagements prévus dans la cour.

Par ailleurs, en accord avec la mairie de Têche, les fûts, contenant les piles récupérées ayant été vandalisés, seront désormais placés dans le garage.

Les enseignantes de l'école de Beaulieu remercient la mairie pour la peinture de la façade de l'école et pour le rafraîchissement de la fresque du Petit Prince.